Image not found or type unknown

demande d'information juridique

Par **alexsand**, le **10/01/2009** à **14:48**

Bonjour,

Je vous adresse ce courriel car je souhaite avoir un avis sur le problème que mon mari et moi même rencontrons. La mère de mon mari était en collocation avec son fils et dès que ce dernier est venu habitait avec moi, sa mère n'a plus payé les loyers aux propriétaires. Nous n'en savions rien et n'avions pas prévenu le propriétaire que mon mari était partit du domicile. Depuis, mon mari a été mis en jugement et a une saisie sur salaire pour effectuer le remboursement des loyers impayés de sa mére. Est-il possible que cette saisie sur salaire se transforme en saisie sur compte bancaire de sa mère en sgnalant qu'elle a déjà un dossier de surendettement mais qu'elle posséde son propre magasin et a donc des rentrées d'argent tous les mois.
Nous vous remercions de votre réponse rapide car cette situation est trés insupportable que se soit financier ou morale.
Mme CORMERY

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés